

Prochain Conseil

16 octobre à 20h30

En septembre si tu es prudent, achète grains et vêtements.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5 du 4 septembre

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Jean-Louis VIGNON en cette semaine de rentrée pour examiner les points suivants : la rentrée scolaire, les travaux en cours.

Katia Kerzaon, excusée, a donné pouvoir à Nathalie ABIVEN.

I Rentrée scolaire

Pascale CORRE, adjointe aux affaires scolaires a présenté les aménagements de la semaine de 4,5 jours à l'école publique. 204 élèves occupent les 8 classes avec une équipe enseignante inchangée. (voir page 6). La nouveauté est la mise en place des temps d'activités périscolaires gratuites (TAP) principalement regroupés le vendredi de 15h00 à 16h30. (voir page 4). Une période de réglage sera certainement nécessaire, tous les parents n'ayant pas encore appréhendé le fonctionnement des inscriptions aux activités.

Erratum

Dans le bulletin précédent, l'extrait du conseil municipal n°4 comporte une erreur et une imprécision. Au sujet du terrain multisports, nous avons attribué un vote contre à Philippe MOULLEC alors qu'il a approuvé le projet. Le vote sur le terrain multisports a été approuvé par 17 voix, 2 abstentions (Pascale CORRE et Yvan BRISHOUAL). Pascale CORRE souhaitait y ajouter un terrain de skateboard ; Yvan BRISHOUAL préférerait le projet d'une autre société.

Le conseil a voté aussi la non participation de la commune au coût du transport des élèves allant le mercredi après midi à l'ALSH de Loperhet (15 voix pour, 4 abstentions). Il sera payé entièrement par les familles. À titre indicatif, il sera de 4,15 € pour le mois de septembre. Le coût réel dépend du nombre d'élèves : plus il est important, plus le coût individuel est faible.

II Travaux

Les travaux de voirie ont été attribués à la société Eurovia pour un montant HT d'environ 33 000 €. Le terrain multisports est opérationnel depuis le mois d'août. Des travaux d'entretiens ont été faits durant l'été à l'école.

III. En bref

- personnel communal : pour aider à la nouvelle organisation des temps scolaires, deux agents ont été recrutés en CAE : Camille

TROUBLÉ et Stéphanie CHERTIER. (voir page 3). Le maire a aussi signé des conventions pour les intervenants encadrant les enfants lors des TAP.

- horaires mairie : suite à la scolarisation des enfants le mercredi, les horaires de mairie ont été revus et l'accueil au public se fait désormais aussi le mercredi de 10h à 12h. (voir page 2)

- enquête publique GRTGaz : l'enquête publique sur les tracés et projet des installations de la future centrale à gaz se déroule du 15 septembre au 31 octobre. Les documents peuvent être consultés à la mairie aux heures d'ouverture et un commissaire enquêteur tiendra 2 permanences, le jeudi 18 septembre de 9h à 12h et le vendredi 31 octobre de 9h à 12h.

- nouvelle association : le conseil vote une subvention de 100 € (16 pour et 3 abstentions) à l'association Breizh Cani'Tude.

Information

Les séances du conseil municipal sont toujours ouvertes au public, conformément à la loi. Elles sont annoncées sur le bulletin municipal lors de sa parution. L'annonce est également faite par voie de presse quelques jours avant et sur le site Internet de la commune 10 jours avant. En cas de changement de dernière minute, la date affichée sur le site est réactualisée. À la fin du conseil, la parole est donnée au public qui peut faire des remarques et poser des questions.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité à la mairie
ou sur le site Internet de la commune*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 22 juillet est né à Landerneau, Lény BENABDERRAHMANE, domicilié 300 route de Kersulec.

Le 9 août est né à Landerneau, Celian JUHEL, domicilié 195 route d'Irvillac.

Le 12 août est né à Brest, Evan LE BRETTON, domicilié 7 venelle Blanche.

Le 17 août est né à Brest, Sacha LE LANN, domicilié 4 vallée du Steir.

Mariages

Flore-Anne HENNEQUIN et Romuald ANSQUER, le 26 juillet.

Angélique LE MOAN et Benjamin PERCHIRIN, le 6 septembre.

Décès

Marie-Anne LE GOFF née JEZEQUEL, décédée le 27 août à Landerneau, domiciliée 545 Bodan.

Baptême Républicain

Loeiza CORNEC, le 23 août.



PÉDIBUS

La ligne N°1 du pédibus de Saint-Urbain existe depuis plusieurs années maintenant, grâce aux bénévoles (parents, retraités...).

Son organisation est simple :

- départ chaque matin d'école, à 8h40 en haut de la résidence rurale.

- les enfants sont conduits à l'école sur un trajet sécurisé traversant la Résidence rurale, Park Névez et l'allée Sainte Ursule.

Le pédibus est ouvert à toutes les personnes qui le désirent, enfants, parents et bénévoles.

Contact : Gurwann MOIRE au 02 98 25 02 06



DÉCHETS VERTS

L'aire de déchets verts de la commune est maintenant fermée depuis le début du mois. Elle est même détruite depuis la mi-août et le début des travaux d'agrandissement de la station d'épuration. Cependant les ouvriers du chantier voient toujours arriver des personnes avec leur remorque pour déposer leurs déchets.

Vous devez déposer ces déchets soit sur l'aire de Pencran, soit à la déchèterie de Daoulas.

Vous ne devez pas non plus vous en débarrasser dans la nature. Toute personne surprise à déposer ses déchets (verts ou non) dans des endroits non prévus à cet effet est passible de poursuites.



PETITES ANNONCES

Nouvelle assistante maternelle sur St-Urbain, je dispose actuellement de 2 places : une de 0 à 12 ans et une de 2 à 12 ans.

Tél : 02 98 25 07 80 ou 06 67 08 48 46

Covoiturage : Nous sommes à la recherche d'une personne qui pourrait conduire notre enfant de 7 ans de Saint-Urbain à Brest, tous les mercredis de l'année scolaire 2014-2015 (à midi, après l'école) moyennant participation financière. Merci de bien vouloir contacter M. ou Mme DAVID au 02 98 25 00 04 ou 06 09 02 25 45 ou 06 41 97 51 69

À louer prairie pour chevaux - accès route et ruisseau 06 30 49 17 16.

Recherche étudiante niveau bac pour aide aux devoirs d'un enfant de CP. Tél : 02 98 25 03 98.

Objets trouvés : une paire de lunettes enfant ; 2 trousseaux de clés.

Communiqués de la Mairie

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Le 1^{er} septembre les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie sont entrés en application.

Les principaux changements concernent l'ouverture le mercredi matin, de 10h00 à midi et la fermeture le vendredi après-midi.

HORAIRES MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h00 / 13h30-17h30

Mardi : 8h45-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi : 10h00-12h00

Jeudi : 8h45-12h00 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h45-12h00

Samedi : 8h45-12h00

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



DON DU SANG - LANDERNEAU

EHPAD AN ELORN - rue Dr POULIQUEN

- lundi 15 septembre de 15h00 à 18h00

- mardi 16 septembre de 14h00 à 18h00

- mercredi 17 septembre de 8h00 à 12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 24 sept.	Mercredi 17 sept.
Mercredi 08 oct.	Mercredi 01 oct.
Mercredi 22 oct.	Mercredi 15 oct.

*Le prochain bulletin paraîtra en octobre
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 16 octobre dernier délai.*

Merci.



ZOOM SUR...

... LE SÉNAT

Les élections sénatoriales auront lieu le 28 septembre prochain pour élire 178 sénateurs sur un total de 348. Depuis 2011 le sénat est renouvelable par moitié tous les 3 ans, la durée du mandat étant réduite à 6 ans depuis la réforme de 2003.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, c'est à dire par les grands électeurs, soit à la proportionnelle, soit au scrutin majoritaire. Pour le Finistère, 4 sièges sont à pourvoir par une élection à la proportionnelle.

Le Sénat a pour rôles de voter des lois et de contrôler l'action du gouvernement.



Au niveau législatif, il peut proposer des lois ainsi que des modifications aux lois existantes ou en cours d'élaboration par l'Assemblée nationale (projet de loi). Pour effectuer ce travail, il dispose de 7 commissions permanentes (défense, social, finances, ...).

Le contrôle de l'action du gouvernement se situe à plusieurs niveaux : création de commissions d'enquêtes parlementaires, questions au gouvernement, vote de résolutions...

Pour exercer leur mandat, les sénateurs bénéficient de l'immunité parlementaire, de moyens financiers (indemnité parlementaire de 5 388 € nets imposable, indemnité représentative de frais de mandat de 6037 € nets non imposable, d'un crédit mensuel de 7 548 € bruts pour rémunérer des collaborateurs) et d'autres avantages (dotation micro-informatique, forfait communication téléphonique, transports SNCF gratuits...).

Il existe aussi, comme à l'Assemblée nationale, une « réserve parlementaire » que les sénateurs peuvent distribuer sous forme de subventions pour des projets communaux par exemple, mais une grande opacité entoure cette pratique. En 2013, le montant global de cette réserve était de 56 millions d'euros, réparti également entre tous les sénateurs (environ 157 000 € chacun) depuis l'initiative de J.P. Bel, président du Sénat

FÊTE DE QUARTIER

Samedi 30 août, les voisins du quartier de Balanec se sont réunis, dans la bonne humeur, comme l'an passé, pour un repas en commun. Cette sympathique manifestation permet à des voisins qui se croisent tous les jours de pouvoir enfin se rapprocher et mieux se connaître.



À cette occasion, ils ont évoqué un moyen de lutter contre les cambriolages qui se produisent parfois dans l'indifférence générale : **les voisins vigilants**. C'est un contrat moral entre voisins : si quelqu'un repère des événements insolites, il peut alerter les voisins et la police. Pour cela il suffit de s'inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org.

Recrutement

Camille TROUBLÉ

Employée CAE pour le service de la cantine et de la garderie et pour l'entretien des bâtiments communaux.



Stéphanie CHERTIER

Employée CAE pour l'entretien des bâtiments communaux et le service cantine - garderie.



Infos Pratiques

CCAS - PRÊT D'HONNEUR

Le prêt d'honneur est un prêt à taux 0 que la mairie accorde. Il participe au financement d'un projet pour des études ou pour un accès au travail.

Le dossier est étudié par le CCAS de la commune. La somme maximale est de 900 € remboursables en 3 fois sur 3 ans ou en une seule fois la 3^e année.

CCAS - PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Ayant régulièrement des contacts avec le trésorier de Daoulas, nous remarquons que plusieurs personnes paient leurs factures communales (eau, école) après des lettres de relance. Afin de vous faciliter le paiement, vous pouvez faire une demande de prélèvement automatique.

Vous trouverez les formulaires à la mairie ou sur le site de la commune.



RYTHMES SCOLAIRES

Cette année la rentrée change les habitudes de chacun après les vacances et pas seulement celles des enfants, mais aussi celles des familles, des enseignants, des agents municipaux, des élus et peut-être de vous-même.

L'école se déroule sur 4,5 jours, avec comme nouveauté le mercredi matin. Elle se termine plus tôt, les lundis, mardis et jeudis, à 16h et les vendredis à 15h. Les enfants peuvent donc quitter les bâtiments scolaires à ces nouveaux horaires. Mais ils peuvent aussi, s'ils sont inscrits, être accueillis sur les **TAP** (Temps d'activités Périscolaires) gérés par la mairie et ce jusqu'à 16h30. Ainsi, les sorties **se feront uniquement à la fin des cours ou à 16h30.** Des départs anticipés ne seront pas possibles. A 16h30, les enfants en élémentaire se trouvent sous le préau, et les maternelles dans les classes de maternelle ou dans la salle de motricité.

De 16h30 à 18h45, la garderie payante s'ouvre, comme l'an passé.

Les 5 **matinées du lundi au vendredi se déroulent de 9h à 12h.** Le mercredi, de 12h à 12h30, une garderie payante s'ouvrira. Les familles ont la possibilité de recourir à l'**ALSH** (Accueil de loisirs sans hébergement) de Loperhet, avec la mise en place d'un transport de car facturé aux familles. Les inscriptions se prennent directement et uniquement auprès du centre de loisirs :

Responsable : Virginie MARTINET

Tel : 02 98 07 34 15

Mail : centredeloisirs@loperhet.fr

Les inscriptions y seront fermes et définitives, c'est-à-dire qu'elles donneront lieu à facturation à la fin du mois. Il sera bien sûr possible d'y conduire les enfants entre 13h30 et 14h. En revanche, il n'y a pas de possibilité de bénéficier seulement du repas. Le tarif de la demi-journée est fonction du quotient familial, de 2 € à 10,50 € pour un enfant de Saint-Urbain. Pour information, une journée revient en moyenne à 35 €, alors que la part de la famille s'élève au maximum à 17 €, le différentiel restant à la charge de la commune de résidence.

Même si le décret instaurant les nouveaux rythmes scolaires n'impose pas les TAP, la municipalité a choisi de proposer des activités de qualité avec des professionnels et des agents formés. Ceci justifie une assiduité des enfants les vendredis, d'autant plus que l'animation court sur plusieurs séances.

Liste des ateliers du vendredi pour le premier trimestre :

Activité	Intervenants
Découverte de la biodiversité	UBO Gestion et conservation de la biodiversité
Théâtre	Fonderie Théâtrale
Echecs	Ligue de Bretagne des échecs
Sports collectifs	Elorn Hand Ball
Arts plastiques	SOFI
Le monde en anglais	Christelle
Masques et détente	Maité
Cuisine et jeux	Patricia
Contes et créations	Claudine
Arts aborigènes	Éminé
Sports collectifs	Laurence et Camille

Rythmes scolaires - suite

Pour informations, des élues participent aussi activement à l'encadrement des enfants, sur le mois de septembre. Merci à Fabienne SIMON, Laure LAUVERGEAT, Jeannine LE GALL, et Pascale CORRE.

Les lundis, mardis et jeudis, pendant 30 minutes, les enfants profiteront d'une récréation à l'issue de la classe.

Cette première semaine d'école a nécessité que chacun prenne le temps de s'approprier la nouvelle organisation. Grâce à l'implication de tous, enfants, parents, enseignants, agents municipaux, intervenants, et élus, la première semaine s'est globalement bien déroulée. Au besoin, nous apporterons des améliorations dans le fonctionnement pour la sécurité et la sérénité des enfants.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toutes suggestions. Nous sommes à la recherche d'idées pour de nouveaux ateliers pour janvier.

Cherchons ensemble à privilégier l'intérêt et l'épanouissement de l'enfant pour l'aider à grandir !



Le personnel communal affecté à l'école.

De gauche à droite :

Claudine Autret
Patricia Dietschy
Stéphanie Chertier
Laurence Noël
Camille Troublé
Maité Chailleu
Éminé Aydogan

Elles participent activement aux TAP le vendredi avec les groupes d'enfants inscrits aux différents ateliers ainsi qu'à la surveillance de la cour entre 16h et 16h30.



DÉCLARATION DE RUCHES

La localisation des ruches est indispensable pour un **suiti sanitaire** efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1^{er} ruche.



Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre, de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (Cela dès la deuxième déclaration...)
ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*02** (disponible sur le site internet : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment ; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.



LE MARCHÉ

Le marché de Saint-Urbain a lieu le mercredi de 10h00 à 12h00

Vous y trouverez :

Mr Kren - Poissonnier
Mr Roué - Légumes de saison
Mr Nicol - Miel (tous les 15 jours)
Mr Prioux - Fleurs (à partir du 8 octobre)



Les Serres fleuries de Kermenguy vous proposent : violas, pensées, mini cyclamens et bruyères, plantes vivaces ainsi qu'une sélection de petits arbustes... afin d'égayer vos fenêtres et jardins en attendant les beaux jours.

Vente de fleurs de Toussaint les

mercredis 22 et 29 octobre sur le marché (vous pouvez passer commande le 22 pour le 29, ou apporter vos jardinières à regarnir) et à la serre tous les jours de 10 à 12h et de 14h à 18h30 à partir du 18 octobre.

Infos Pratiques

CATÉCHÈSE

L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Saint Urbain, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout et Logonna-Daoulas.

Il propose aux enfants, dès le CE1 un parcours de catéchèse familial, puis dès le CE2 une découverte plus approfondie par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 9h45 à midi. Le caté reprend le dimanche 28 septembre.

Une réunion d'information est fixée au vendredi 19 septembre à 20h30, au presbytère de Daoulas, 24 rue de l'église. Les inscriptions se font auprès de Rolande GUYADER au 02 98 20 61 14.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez aussi contacter la permanence au 02 98 25 80 47 ou vous rendre au presbytère de Daoulas tous les matins de 9h30 à 11h30, excepté le dimanche.

MESSES

Messe anticipée du samedi soir :
Daoulas à 18h00

Messe du dimanche à 10h30 :
21 septembre à Saint-Urbain
5 octobre à Irvillac

19 octobre à Logonna-Daoulas

Tous les dimanches à Rumengol à 10h30

REPAS DES PLUS DE 65 ANS

Le repas des plus de 65 ans aura lieu le 11 octobre à midi à la Salle Ty Kreis-Ker.

Les habitants de la commune âgés de 65 ans ou plus qui n'ont pas reçu d'invitation peuvent s'inscrire à la mairie avant le 30 septembre.

NOUVELLE ENTREPRISE *La Touche verte*

« **La touche verte** », entreprise d'un jeune Saint-Urbainais implantée sur la commune, est spécialisée dans le dessin et la décoration de jardins :

- idées de création ;
- Conception de plans ;
- Implantations végétales ;
- Suivi de projets.

Contact : latoucheverte29@gmail.com
Tél : 07 81 62 86 06

Devis gratuit.

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 1^{er} au 5 septembre	Toast au thon Tomates farcies Haricots verts Yaourt sucré	Salade de betteraves* Boulettes de bœuf Poêlée de légumes Camembert Pomme	Melon Sauté de porc Lentilles à la tomate Emmental Compote de pomme	Saucisson à l'ail Dos de lieu vapeur Courgettes / P. de terre Yaourt sucré* Pêche
Du 8 au 12 septembre	Salade de tomates* mozzarella Haché de porc Semoule / Ratatouille Petit nova sucré Fruit*	Carottes râpées Aiguillettes de poulet au curry Haricots beurre Brie Fruit	Salade de concombres Sauté d'agneau Frites Fromage Fruit Pain bio	Salade de riz Lieu frais / Tomates concassées Julienne de légumes Yaourt
Du 15 au 19 septembre	Crêpe au fromage Omelette Céréales gourmandes* Tomme noire Banane	Melon Sauté de veau Pommes de terre vapeur Flan au caramel	Salade verte aux lardons Carbonnade flamande Coquillettes* Glace*	Salade arlequin Blanquette de poisson frais Courgettes / Carottes* Édam Île flottante
Du 22 au 26 septembre	Carottes râpées Gratin de pâtes* au jambon Yaourt au sucre de canne Biscuit	Betteraves râpées Poule au pot Légumes* Leedarmer Poire Pain bio	Céleri rémoulade Émincés de bœuf Haricots blancs cuisinés Fromage Abricots au sirop	Taboulé à la menthe Poisson frais en sauce Carottes à la crème* Kiri Ananas

* : ingrédients issus de l'agriculture biologique

RENTRÉE SCOLAIRE



Les professeurs des écoles

(de gauche à droite)
Céline BEAUGENDRE
Martine LE MARTELOT
Sylvie BOUÉ
Daniel GOURMELON (Directeur)
Yann SIMON
Véronique BERNIER
Adeline POULMARCH
Nolwenn PRIGENT
Gaëlle GOURVÈS

Absents sur la photo :
Anne JACOLOT, Amandine LEMEUNIER, Frédéric GUENNAL et Chantal RAMAGE.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DANS LES CLASSES

Élémentaire : 123 élèves

CM2 : 23 - Daniel GOURMELON / Nolwenn PRIGENT
CM1 : 25 - Sylvie BOUÉ
CE2 : 24 - Gaëlle GOURVÈS / Anne JACOLOT
CE1 : 21 - Céline BEAUGENDRE
CP : 30 - Martine LE MARTELOT

Total école : 204 élèves

Maternelle : 81 élèves

GS : 30 - Véronique BERNIER
PS2/MS : 25 (7+18) - Yann SIMON
PS1/PS2 : 27 (6+20) - Adeline POULMARCH
Aides à la vie scolaire (AVS) :
Frédéric GUENNAL et Chantal RAMAGE
Brigade rattachée à l'école : Amandine LEMEUNIER

Aide aux devoirs

Appel aux bénévoles

Tout d'abord, merci à tous les bénévoles qui depuis 7 ans aident les enfants à faire leurs devoirs, dans la cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants.

Vous souhaitez transmettre des connaissances.

Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles, le lundi ou le jeudi, de 17H à 18H.



Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois, grossirait le nombre des 9 encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale CORRE DIVERRES, adjointe au maire, en charge des

affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



Association Les Mésanges



Depuis 30 ans, avec l'association des Mésanges, plus de 3400 enfants se sont éveillés et sociabilisés, grâce à l'investissement des parents, des professionnels de la petite enfance, des élus et des institutions partenaires.

Aujourd'hui, les Mésanges sont à la fois un multi-accueil sur le Pays de Daoulas, et un secours pratique pour les familles avec des besoins atypiques de garde d'enfants, grâce à la Kompani du Pays de Landerneau-Daoulas.

Pour cette occasion, vous êtes attendus nombreux à la salle polyvalente de Dirinon où de nombreuses animations seront proposées.

« Une rétrospective en photo et en témoignages des moments inoubliables vécus entre 1984 et 2014 sera présentée.

Un espace pour les bambins et de petits spectacles animeront cette belle après-midi. En jeux, en musiques, en marionnettes et en comédies, les souvenirs vont ressurgir ! Pour toujours entretenir l'écoute, la convivialité et le lien social, le café des parents sera l'espace privilégié pour se rencontrer.

N'oublions pas : un documentaire retraçant l'envol et l'évolution des Mésanges sera diffusé en avant-première. »



Scolaire et périscolaire

CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015

Toussaint : du vendredi 17 octobre (après la classe) au lundi 3 novembre (au matin)

Noël : du vendredi 19 décembre (après la classe) au lundi 5 janvier (au matin)

Hiver : du vendredi 6 février (après la classe) au lundi 23 février (au matin)

Printemps : du vendredi 10 avril (après la classe) au lundi 27 avril (au matin)

Été : le vendredi 3 juillet (après la classe).

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Horaires d'ouverture : 7h30-8h50 et 16h30-18h45

Le mercredi : 12h00- 12h30

Tarifs 2014 : 2,16 € l'heure ; 1,08 € la demi-heure.

Pour le 3^e enfant : 1,08 € l'heure.

Le goûter est à 0,59 €.

RPAM

Le RPAM est un service public gratuit pour les assistantes-maternelles et les parents de jeunes enfants. C'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits.

Il fournit des Informations sur :

- ♦ Les modes d'accueils et les disponibilités ;
- ♦ L'accompagnement aux démarches d'embauche ;
- ♦ Le métier d'assistante-maternelle et les démarches d'agrément ;
- ♦ La garde à domicile.

Des réunions mensuelles d'information sur les démarches d'embauche pour les parents (sur inscription) sont aussi proposées.

Coordonnées :

RPAM du Pays de Daoulas

3 route de la Gare

29460 DAOULAS

(petit parking au-dessus de la pharmacie)

Tél : 02 98 25 87 26.

Microcrèche Dip ha doup

Elle accueille les enfants de 10 semaines (fin du congés maternité de la maman) à 3 ans, dans le respect de leur rythme pour leur permettre de se développer harmonieusement dans une sécurité affective et physique. 9 enfants simultanément peuvent être accueillis.

Coordonnées :

Izabel SOULARD-LE-DUC

3, Route de la gare

29460 DAOULAS

Tel: 02 98 25 97 22



Association de course à pied, VTT et autres sports.

Gardez la forme, dans une bonne ambiance, pour 15 € à l'année !

Site : www.naturvan.sitew.com

Contact : gwenael.costiou@neuf.fr

Les activités de course à pied et VTT sont ouvertes à tous et pour tous les niveaux.

Course à pied et trail (sur route ou sur chemin nature)

- Le mercredi à 18h00, au terrain des sports.
- Le dimanche à 9h30, au terrain des sports.

VTT :

- Le samedi suivant planning, à 13h30, pour les enfants
- Le dimanche à 9h30 pour les ados ou adultes, au terrain des sports

L'association Naturvan est affiliée à la FSGT. Ce qui permet aux vététistes qui le souhaitent, de prendre une licence FSGT et de participer aux challenges, aux championnats...

Touch'Atout :

Le samedi à 10h, au terrain des sports ou école, découverte de différents sports pour les enfants.

Trail de la Mignonne 2014

samedi 21 septembre, à Saint-Urbain

L'association Naturvan vous propose de découvrir, lors de cette journée, son terrain de jeu sur Saint-Urbain et alentours. 2 épreuves avec classement, sur 2 nouveaux parcours à 99% trail et 1 épreuve en groupe.

- ♦ **12 km**, avec classement, **départ 15h**, pour une difficulté entre facile et moyenne.
- ♦ **26 km**, avec classement, **départ 14h30**, pour une difficulté moyenne. Pour ces 2 parcours, inscription ou pré-inscription à 6 € avant la date sur yanoo ou 8 € sur place.
- ♦ **6 km**, sans classement, **départ 15h15**, pour une difficulté facile, en groupe. Inscription uniquement sur place, à 3 €, avec ravitaillement complet à l'arrivée.

Naturvan souhaite, cette année, soutenir l'association AJD: Aide aux jeunes diabétiques. http://www.ajd-diabete.fr/public_html/

Pour chaque inscription sur l'une des 3 formules, 1€ sera reversé à l'AJD. En 2013, nous avons reversé, grâce à vous, 440€ à l'ICM: Institut du Cerveau et de la Moelle épinière.

Sinon, comme tous les ans, afin que la manifestation se déroule dans de bonnes conditions de sécurité, nous recherchons des bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter.

Calendrier des assos

12/09	Forum des associations	26/10	Repas - Fleur du Mékong
13/09	Soirée country - Comité animation	07/11	Loto - Animation école
20/09	Trail - Naturvan	22/11	Rencontre Scrapbooking
21/09	Journée du Patrimoine - Amis de Trévern	23/11	Rencontre inter-association - Scrapbooking
04/10	Foire aux livres - Bibliothèque	29/11	Échange de plants - Café jardin
11/10	Repas + 65 ans	18/12	Assemblée générale - Tous ensemble
19/10	Thé dansant - Comité d'animation	19/12	Père Noël - École

Bibliothèque

La bibliothèque municipale organise une vente de livres d'occasion à prix attractifs à la salle Ty Kreis-Ker

le **samedi 4 octobre** de 10h00 à 11h00

Anches et cordes

Notre petite école reprendra les cours de musique le mercredi 1^{er} octobre 2014, Les apprentis intéressés par la bombarde, le violon, l'accordéon diatonique se retrouveront à Ti an holl, vous pourrez vous inscrire au forum des associations qui aura lieu le vendredi 12 à Ty Kreis-Ker de 18h00 à 20h00.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer vous pouvez téléphoner à

Jacques Beauchamp au 06 80 32 56 80
ou Luc Danigo au 06 31 98 66 97.

Bricolage

Reprise de l'atelier bricolage samedi 27 septembre 2014 à partir de 14h00

Renseignements au 02 98 25 02 22

Tennis de table

Le club de tennis de table Tréhou - Saint-Urbain, association regroupant ces deux communes comprend une douzaine de licenciés dont une équipe féminine. Le club est engagé en championnat UFOLEP.

Les rencontres se déroulent par équipes de 3, le vendredi soir.

Les licenciés peuvent également participer au championnat individuel qui se déroule tel un challenge, sur 5 ou 6 rencontres au gymnase du collège Coat Mez à Daoulas.

Les entraînements ont lieu à partir de 20h00, le lundi au Tréhou ou le mercredi à Saint-Urbain, salle Ty Kreis-Ker.

Le club est ouvert à tous les niveaux.

Contact : Claude MAZEAS - 02 98 25 03 31

ESM

Les horaires d'entraînement à Saint-Urbain :
U6 : samedi de 13h30 à 15h00

U7 - U8 et U9 : samedi de 13h30 à 15h00 et mercredi de 14h30 à 16h00

U10 et U11 : mardi de 18h30 à 20h00 et vendredi de 17h30 à 19h00

U12 et U13 : mardi de 18h00 à 19h30 et vendredi de 17h30 à 19h00

L'ESM recherche activement une personne pour la mise à jour hebdomadaire de son site internet.



BREIZH CANITUDE

Le canicross est un sport canin ayant comme spécificité l'union d'un seul chien et d'un coureur à pied reliés entre eux de façon bien définie effectuant de concert le même effort physique. Cette activité qui a pour origine l'entraînement des mushers et les courses d'attelage de chiens de traîneaux est progressivement devenue un sport à part entière qui peut être pratiqué comme un simple loisir ou en compétition. Depuis quelques années, ce sport évolue et désormais il attire de plus en plus d'athlètes qui, en compagnie de leur chien, trouvent une alternative intéressante à la pratique de leur sport en y apportant de nouvelles méthodes d'entraînement. On assiste donc à une inévitable scission depuis ses origines et à une nouvelle orientation, plus proche de la pratique d'un sport individuel avec un chien.

Les chiens doivent être âgés de 12 mois minimum.

Le matériel réglementaire qui se trouve être aussi le matériel idéal à la fois pour le confort du maître que pour celui du chien se compose de 3 parties : le harnais, la longe extensible (ligne de trait) et la ceinture ou le baudrier.

La pratique du sport canin unissant un seul chien et un humain dans un même effort athlétique est ouverte à toute personne ayant l'aptitude médicalement reconnue à l'effort physique (certificat médical ou licence sportive obligatoires).

Notre club est affilié à la F S L C (Fédération des sports et loisirs canins). Nous nous entraînons dans le pays de Landerneau (et alentours).



Les entraînements Canicross et Canimarche ont lieu le dimanche matin sur un parcours d'environ 8 km.

Actuellement, la discipline caniVTT n'est pas proposée par manque d'encadrant.

Pour nous contacter : <http://labreizhcanitude.over-blog.com>
Labreizhcanitude@gmail.com - Portable : 0664133438



SCRAP

L'association de scrap, **Scrap à Lannurvan**, vient de commencer sa nouvelle saison.

Élection du bureau:
présidente
Nathalie Abiven,
trésorière
Karine Rohou



Il reste de la place pour quelques « scrapeuses » initiées.
rencontre tous les 15 jours salle Ti an Holl de 14h à 17h30
pour tout renseignement tél : 06 89 55 69 22

Fleur du MEKONG

Comme chaque année, l'association **FLEUR DU MEKONG** propose son repas annuel (jambon à l'os) le **dimanche 26 octobre** à midi.

Repas sur place (13 €) ou à emporter (10 €).
Réservations avant le 22 Octobre dernier délai.

Le bénéfice de cette manifestation servira à financer des projets éducatifs aux filleules de l'association dans le delta du Mékong au Sud-Vietnam.

Pour réservations et renseignements :
K. KERZAON 02 98 25 03 85
J. DEPASSE 02 98 25 00 93
ou fleurdumekong@wanadoo.fr

Les Poquelins

Reprise de l'activité théâtre
LES POQUELINS DE LANN URVAN
fin septembre, début octobre.

Elle est proposée aux jeunes à partir de 6 ans.

Au vu des changements des rythmes scolaires, nous ne pouvons plus proposer l'activité le mercredi matin comme les années précédentes, néanmoins le mercredi soir reste une possibilité dans les créneaux : 17h00-18h00 et 18h00-19h00.

D'autres créneaux pourront être proposés en fonction des demandes, de la disponibilité de la salle et l'organisation.

Pour une inscription ou une demande d'information : 02 98 25 02 09.

Comité animations

Le Comité d'Animation aura à cœur encore cette année de vous proposer des soirées festives variées.

L'année 2013-2014 a accueilli de nouveaux membres, apportant une dynamique joyeuse et conviviale ; venez nous rejoindre pour le meilleur et pour le rire.

Nous pouvons déjà vous annoncer quelques festivités à Ty Kreis-Ker :

- samedi 13 septembre, bal country à 20h30
- dimanche 19 octobre, thé dansant à 14h00
- samedi 20 décembre, bal de Noël, qui a revêtu l'année dernière un habit chaleureux et familial.

En espérant vous voir nombreux, car l'esprit dynamique d'une commune dépend de chacun de vous...



FÊTE DES POTIRONS

Dimanche 12 octobre 2014 - Salle polyvalente de DIRINON

Depuis plusieurs mois, le comité de Daoulas du Secours Populaire Français, celui de Sizun, Solidarité Enfants du Monde et plein de bénévoles ont, une fois encore, relevé leurs manches pour semer, sarcler, bichonner les potirons et autres cucurbitacées qui feront bientôt le bonheur de vos yeux et la joie de vos papilles !

Nos associations travaillent en partenariat avec la mairie de Dirinon pour l'organisation de cette fête.

Et, ce 12 octobre 2014, ce sera la 21^e édition.

Nous vous espérons nombreux à découvrir et acquérir nos cucurbitacées (courges, potirons, pâtissons, coloquintes de toutes variétés...) mises en valeur par des arrangements décoratifs.

Il y en aura pour tout le monde : les enfants trouveront de quoi se divertir, les amateurs de culture bretonne apprécieront les musiques traditionnelles et pourront même danser, chacun pourra savourer les mets qui seront concoctés par des passionnés et échanger leurs recettes favorites...

Les bénéfices de cette journée seront équitablement partagés entre le Secours Populaire Français pour les familles en difficulté des cantons de Daoulas et Sizun et Solidarité Enfants du Monde pour les enfants au-delà de nos frontières.



DIRINON

Le centre équestre « Un p'tit crin d'paradis » situé à DIRINON, est ouvert tout l'été et vous propose des stages à la journée et demi-journée pour tous les niveaux et tous les âges tous les jours.

Nous faisons aussi des promenades en main sur poneys pour les enfants et des balades dans les environs de Dirinon (Bois du Roual, étang du Roual, etc...).

Le centre accueille également des chevaux et poneys en pension.

Venez nous voir, nous vous feront visiter le site avec plaisir !

Téléphone: 06.62.68.63.44



DAOULAS

JUDO CLUB DE DAOULAS

Pour la saison 2014-2015 rejoignez nous pour pratiquer une des activités mixte de l'association.

Encadrés par des profs diplômés d'État, venez acquérir les techniques ancestrales du : Judo & Handi-judo, Jujitsu, Taïso.



L'HOPITAL-CAMFROUT

AR FROUD BIRVIDIG

Pour permettre aux jeunes et moins jeunes, désireux d'apprendre ou de perfectionner le breton, l'association « Ar Froud Birvidig » organise des cours de breton dans la salle « Ti war vein » de l'Hôpital Camfrou.

Trois niveaux sont proposés :

- débutants, le mercredi de 19h à 20h30,
- quelques connaissances de la langue le vendredi de 19h à 20h30,
- confirmés le mardi de 19h à 20h30,
- groupe de lecture le lundi de 18h00 à 19h30.

Adhésion : 15 € par personne + participation aux cours : 85 €.

Renseignements et inscriptions : Fanch Kermarec, tél : 02 98 20 67 73 ou Jakez Emizivat, tél : 02 98 25 88 28.

Week-end 2 l'espoir

L'association « Week- end 2 l'espoir »

organise au profit de la lutte contre la mucoviscidose KERNILIS

« Je marche pour essouffler la Maladie »

Le 27 septembre Trail 15 - 8 km

Départs à 18h00 - Inscriptions à 17h00

Le 28 septembre une randonnée pédestre ouverte à tous le dimanche.

Au programme de cette journée :

Marche 5 - 10 - 15 - 20 km

(5 km accessible familles et poussettes)

Départs à partir de 8h00.

Pour le déjeuner :

Grand repas à la salle de sports des écoles de PLOUVIEN sur réservation au 02 98 40 93 53.

Ravitaillement sur les circuits, ainsi qu'à l'arrivée.

L'ensemble des fonds récoltés sera reversé à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Asambles

La rentrée d'Asambles.

Reprise des activités :

- Couleurs sur le quai: peinture au couteau. Contact: Marijo Bretel (02 98 20 64 30)
- Logodenn : Atelier informatique Contact : Bernard Lhénoret (02 98 20 64 30)
- Graines de Mots (Atelier langue française). Contact: Marcie Chol (06 37 48 25 69)
- Rêve d'images (Atelier photo) Contact : Fernand Delaplace (06 78 51 73 72)
- Quartz (nouvelle saison) . Contact : Hélène Le Bot (02 98 20 64 98).

Sorties culturelles

- Exposition Dubuffet aux Capucins à Landerneau.
- Asambles au pays du roi Morvan jeudi 9 octobre.

Programme : visite commentée de l'exposition « la 1^e guerre mondiale vue par les peintres de la Bretagne ». Contact : Jean-Pierre Verhaeghe (02 98 20 64 55)

Conférence :

- « Violence au village », la société rurale finistérienne face à la justice (1815-1914), par Annick Le Douget, auteur d'études et d'ouvrages remarquables sur la justice et la criminalité en Bretagne

Assemblée générale d'Asambles:

samedi 4 octobre, à 10h30 salle Kejadenn.